LE RAPPORT ACCABLANT D'AMNESTY SUR LES EXACTIONS DANS LES CENTRES FÉDÉRAUX D'ASILE CHANGERA-T-IL LA DONNE? PAGE 7

JAA / PP / JOURNAL, 1205 GENÈVE Poste CH SA

GAUCHEBDO

SUCCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH N° 22 • 28 MAI 2021 • CHF 3.-

Quinze activistes pour un premier procès climat dans le Canton de Neuchâtel page 2

Les zapatistes veulent dé-coloniser l'Amérique et gobaliser la solidarité page 5

Une loi CO_2 controversée

SUISSE• Si les lobbyistes pétroliers comme Avernergy suisse ou l'UDC s'opposent à la loi CO_2 soumise au vote le 13 juin, la gauche de la gauche veut aussi faire entendre son opposition.

«Si la loi est rejetée, nous perdrons des années cruciales dans la lutte contre la catastrophe climatique», estime le parti socialiste, qui appelle à voter pour la nouvelle loi sur le CO_2. Celle-ci doit permettre de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse d'ici 2030 et pose des jalons en vue de la réalisation de l'objectif de zéro émissions net pour 2050. Même tonalité chez les Verts, qui mettent avant le renforcement des mesures actuelles dans le bâtiment et pour les véhicules et le trafic aérien. «De plus, elle crée un fonds pour le climat, qui financera par exemple des trains de nuit supplémentaires, évitant ainsi des vols courte distance climaticides et absurdes. Elle planifie aussi la fin programmée des chauffages à mazout dès 2023 lors de remplacement de chauffage», estiment-ils. «D'autres étapes seront ensuite nécessaires. Nous comptons déjà sur la mise en œuvre de notre plan climat, le contre-projet de l'initiative des glaciers ou la révision de la loi sur l'énergie», souligne la conseillère nationale genevoise, Delphine Klopfenstein Broggini. A leurs côtés, une kyrielle d'associations environnementales ou non comme HabitatDurable, l'ATE, ActifTrafiC, Pro Natura Greenpeace, Alliance Sud, l'Union des villes suisses ou de syndicats comme le SEV, Syndicom ou même l'Union syndicale suisse (USS).

Une loi qui manque d'ambitions

«Les partis sont en train de prendre conscience de l'urgence climatique. Mais si l'on prend la direction de cette loi CO_2 anti-sociale et qui manque d'ambitions, on va droit dans le mur», prévient Anaïs Timofte, présidente du POP Vaud, qui comme le PST-POP, s'oppose au nouveau texte. Et de rappeler que l'échéancier de la loi ne permettra pas d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (2015) ratifiés par la Suisse. Ceux-ci ambitionnent de maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 degrés C° par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 degré C°. «Pour y arriver, il faudrait atteindre la neutralité carbone dès 2030, aller plus rapidement et être plus drastique notamment avec les gros pollueurs industriels, qui dans l'ancienne Loi fédérale sur la réduction des émissions de CO_2 (2001), ont déjà des passe-droits, qui leur permettent de recourir au marché des certificats d'émission de CO_2. Dans la nouvelle loi, ces compensations à l'étranger vont encore s'étendre sur la Bourse du carbone. Il n'a aussi aucune obligation pour limiter les investissements du secteur financier dans l'énergie fossile, alors qu'entre les banques privées, la BNS et les caisses de pension suisses, la place financière pollue vingt-deux fois plus que la population. Finalement, les grandes entreprises qui ont les moyens financiers de polluer ne seront pas inquiétées, tandis que le coût de la crise climatique sera reporté sur ceux qui polluent le moins, à savoir les plus pauvres», précise-t-elle.

Des taxes anti sociales

Et de sérier différents problèmes, notamment l'augmentation de la taxe sur les carburants, le mazout (correspondant à 0,55 franc le litre de mazout contre 0,25 franc payé actuellement) ou les billets d'avion, avec la mise en place dans ce secteur d'une *flat-tax* «incitative» de 30 à 120 francs sur les vols. «Toutes ces taxes vont frapper les travailleurs, les locataires et les caisses les plus précarisées. La redistribution pour moitié aux ménages et dans un fonds vert pour le climat censé financer le développement des énergies renouvelables ou l'adaptation au réchauffement climatique, ne la convainc pas. «Tout ceci n'a rien de nouveau. L'ancienne Loi sur la réduction des émissions de CO_2 inclut déjà des remises de 50 à 60 francs annuels sur l'assurance-maladie, ce qui est déjà problématique du point de vue du lien organique entre les deux. Mais la ristourne aux ménages proposée par la Loi CO_2 est loin d'être suffisante», explique-t-elle.

Le parti veut-il favoriser le transport aérien, responsable selon le WWF de pas moins de 27% d'impact climatique en Suisse et qui ne paie aucune taxe sur le kérosène? «Les plus gros pollueurs aériens sont le fait de la classe la plus aisée, alors que de nombreux travailleurs et travailleuses ne voyagent que rarement à l'occasion d'une visite annuelle à leur famille», rétorque Anais Timofte. Elle défend plus généralement une transformation de la mobilité. Ceci avec l'instauration de la gratuité des transports publics, la mise en place de lignes ferroviaires en nombre, notamment des trains de nuit pour relier les capitales européennes les plus proches. Sans oublier la réduction du trafic automobile privé. «Il faut sérieusement s'attaquer aux enjeux de la mobilité, en favorisant les transports en commun, en les rendant plus attractifs et moins polluants», résume-t-elle. En ce qui concerne l'isolation thermique des bâtiments, les propriétaires (souvent des grandes sociétés immobilières) auront le choix de répercuter le prix des travaux sur des loyers déjà élevés. Les mêmes propriétaires se verront redistribuer le produit des taxes, sans aucune contrepartie, alors que les locataires paieront le prix de l'augmentation des combustibles si leur propriétaire n'engage pas de travaux d'assainissement.

«Ne pas lâcher la pression»

En cas de refus de la loi, le paysage de la lutte contre le réchauffement climatique ne sera-t-il pas une morne plaine. «Il est clair que l'on entend beaucoup la voix des lobbies patronaux et du pétrole, mais un non de gauche peut aussi faire évoluer la situation. Les grèves romandes pour le climat, qui s'opposent aussi à la nouvelle loi continuent de mobiliser et elles ne vont pas relâcher la pression. La population montre aussi une vraie préoccupation pour préserver la planète ou la biodiversité. Même si la convergence d'intérêts entre les partis gouvernementaux pour faire passer cette loi est forte, il ne faut pas lâcher et faire aussi entendre aussi un non de gauche à cette mauvaise loi», conclut-elle. ■

JDr

IL FAUT LE DIRE…

Grève pour l'avenir et urgence climatique

Malgré les restrictions liées à la pandémie et le mauvais temps, des actions et manifestations se sont déroulées dans différentes villes suisses le vendredi 21 mai, réunissant au moins 30'000 personnes. C'est un vrai succès, surtout que les autorités se sont montrées beaucoup moins ouvertes qu'en 2019. A Genève, la Conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta s'est fendue d'une analyse étriquée du droit de grève. Et les élèves n'ont pas eu congé cette fois pour aller manifester, en tous les cas dans les cantons romands. Et dans ma ville d'Aigle, il faudra trois échanges de mails pour que le syndic autorise une manifestation de quelque quinze amis de XR devant la gare.

Bravo donc, car cela nous rappelle plusieurs réalités. L'urgence climatique est toujours aussi vraie, la biodiversité ne s'est pas vraiment améliorée en 2020, malgré l'illusion perçue pendant le premier confinement. Et le combat pour la justice sociale est encore plus criant. Beaucoup ressortent sonnés de ces longs mois d'incertitude, tandis que les milliardaires à la tête des multinationales se sont enrichis. Les transports motorisés individuels, eux, se sont renforcés.

C'était l'occasion de rappeler que la justice climatique n'allait pas sans justice sociale. Que même si le combat va être rude, on ne peut pas se contenter d'aller au pas lent de la politique institutionnelle. Cette présence dans la rue est nécessaire pour nous pousser à rappeler autant qu'on peut et à chaque fois que l'occasion se présente que «le changement, c'est maintenant».

C'est peut-être d'autant plus important que le discours dominant est celui de la lassitude des restrictions liées à la crise Covid. On veut tourner la page, se vacciner rapidement et revivre comme avant: partir en vacances au bord de la mer, et pourquoi pas en avion; consommer «as usual»... et faire repartir la croissance.

La Grève pour l'avenir nous rappelle qu'il faut inventer une autre manière de vivre, mettre les priorités ailleurs, «consommer» différemment. A ce sujet, c'est bien à cela que nous invitent les initiatives «Pour une eau propre» et «Pour une Suisse sans pesticides de synthèse»: deux *oui* le 13 juin seraient un vrai signal pour un changement.

Cela poserait un cadre plus favorable afin que nos luttes pour un autre monde possible se réalisent: une vraie sécurité alimentaire construite avec nos amis paysans, une solidarité sociale renforcée, une augmentation du bien commun comme les transports publics gratuits, une arborisation planifiée des espaces urbains pour lutter contre les îlots de chaleur... «Y a encore de quoi faire!»

Bernard Borel

Premier procès climatique dans le Canton

NEUCHÂTEL • Quinze grévistes du climat qui avaient bloqué l'une des artères principales de la ville, le 5 mars 2020, ont dû se présenter devant le Tribunal de police. Une première dans le canton, bien que la thématique soit de plus en plus banalisée.

L'action «Y a le feu au lac», organisée par Extinction Rebellion (XR), avait arrêté le trafic routier sur l'avenue du Premier Mars pendant 75 minutes. Les activistes souhaitaient attirer l'attention de la population sur l'urgence climatique en s'installant sur un passage piéton, car «les votations et outils démocratiques ne sont pas suffisants». La police, elle, n'aurait pas clairement sommé les participant.es de partir, ni prévenu qu'elles et ils risquaient une dénonciation en restant sur place.

Le procès s'est ainsi ouvert lundi matin avec une chorale révolutionnaire et une haie de sympathisant.e.s habillé.e.s de noir pour accompagner et soutenir les prévenu.e.s devant l'hôtel de ville. «Je suis anxieuse», explique Marion, l'une des prévenu.es, dans une vidéo du compte Instagram de XR Neuchâtel (@xrneuchatel). «Mais c'est aussi l'opportunité de pouvoir m'exprimer pas seulement dans la rue, mais dans le système juridique».

Thème remis au second plan

Neuchâtel étant le dernier en date, ce type de procès a déjà eu lieu entre autres à Lausanne, Zurich, Genève, Bâle et Fribourg. Des procès et une thématique que la crise sanitaire a remis au second plan. Ainsi d'autres priorités, l'impossibilité de manifester pendant de longs mois et une banalisation des Grèves pour l'avenir, ont eu raison du traitement médiatique et de l'intérêt général de la population.

Le 21 mai, les premières *Grève pour l'avenir* depuis plus d'une année ont eu lieu dans tout le pays sous une pluie battante, et malgré cela avec succès. La presse n'en a pas fait grand cas[1]. Le lendemain, une manifestation réunissant 5000 personnes a eu lieu à Neuchâtel contre la Loi Covid, «loi liberticide» selon les organisateurs. Presqu'aucun.e participant.e ne portait de masque, et la presse a largement relaté les faits.

S'il est normal que la pandémie soit la préoccupation principale, donner crédit à cette série d'événements est important particulièrement dans notre pays où faire physiquement face aux autorités est tout au mieux mal vu. Ces actions démontrent un courage civil nécessaire au changement politique: «Lorsque j'ai pris conscience que j'avais le droit de manifester mon avis dans la rue sans me faire assassiner comme dans de nombreux autres pays, je me suis dit qu'il était de ma responsabilité de le faire», reprend Marion. Les prévenu.es doivent ainsi répondre de leurs actes pour avoir fait passer un simple message: l'urgence climatique ne peut plus être reléguée au second plan. Un message qu'il faudra répéter tant qu'il ne sera pas écouté.

Vers une restriction des actes politiques?

N'oublions pas non plus que les peines judiciaires et financières prononcées sont importantes pour les activistes, alors même que la loi sur les mesures policières contre le terrorisme (MPT) n'a pas (encore) été acceptée. Que ce serait-il passé si cela avait été le cas? Les militant.e.s auraient-elles.ils été assignés à résidence pour avoir dérangé l'ordre public? Nous avons toutes et tous été témoins de l'étendue des violences policières à la ZAD de la Colline. Comment serons-nous traité.e.s si cette loi est acceptée?

Nous savons que notre combat pour une société plus juste et respectueuse de la nature est un combat sur le long terme. Et notre engagement est d'autant plus important aujourd'hui, à l'aube d'une votation qui risque d'avoir de lourdes conséquences sur notre militantisme. Votons NON à la loi MPT le 13 juin, et inspirons-nous du courage civil des activistes du climat. Pour celles et ceux de Neuchâtel, le verdict tombera le 11 juin. ■

Léa Aligizakis

1 *Le Courrier* a toutefois consacré des reportages d'une page dans son édition du 25 mai à La Grève pour l'avenir de Genève et Lausanne (ndlr).

«Il était de ma responsabilité de manifester pour exprimer mon avis», souligne Marion, membre d'Extinction Rebellion. Extinction Rébellion Neuchâtel

La Grève du climat dénonce une police à deux vitesses

A l'occasion de la Grève pour l'Avenir, les 800 personnes présentes pour la justice sociale et climatique dans le cadre d'une journée d'actions et de mobilisation de la Grève pour l'Avenir du 21 mai n'ont pas eu le droit d'emprunter l'Avenue du 1er mars. «Une demande d'autorisation avait été déposée un mois à l'avance en élaborant un plan de protection extrêmement complet afin d'éviter toute mise en danger des participant.es et dans le respect le plus total des mesures Covid», rappelle la Grève du climat Neuchâtel, mais rien n'y a fait et les manifestant.e.s ont emprunté le Faubourg du Lac.

Le 22 mai, changement de cap de la part de la police. La manifestation «Stiller Protest», rassemblant près de 5000 personnes en opposition aux mesures de confinement et à la Loi Covid soumise au vote le 13 juin, ont pu tranquillement déambuler sur la fameuse artère, souvent sans masque. «Nous avons contacté les personnes présentes lors de la négociation du parcours et qui nous avait refusé l'Avenue du 1er Mars afin d'obtenir des explications. On a tout d'abord refusé de nous répondre puis nous a été expliqué que le nombre leur avait semblé déterminant», relève la Grève du climat. «Le 14 juin approche! En tant qu'organisation amie nous suivrons de près les négociations du parcours de la manifestation du collectif neuchâtelois de la Grève féministe et si iels n'obtiennent pas ce qu'iels demandent au prétexte d'entrave à la circulation, nous n'hésiterons pas à réagir et à revendiquer que nos droits démocratiques soient respectés», prévient-elle. *Réd.*

Des équipements publics jugés indispensables

VOTATIONS • Le projet dit de la «Goutte de Saint-Mathieu» qui consiste en une modification des limites de zones à Bernex sera soumis aux Genevois.es ce 13 juin.

Seul objet cantonal mis en votation dans le canton pour le prochain passage aux urnes, le projet de la Goutte de Saint-Mathieu, vise à permettre la construction d'un cycle d'orientation, d'une capacité de 900 élèves, d'un bâtiment regroupant les centres de formation professionnelle santé et social pour 1800 étudiants, d'autres équipements publics socioculturels et d'un P+R de 200 places, sur un terrain de 4,5 hectares, actuellement consacré à l'agriculture et enclavé entre une route et une autoroute. Le tout en préservant une zone boisée. Un référendum a été lancé par de riverains que seule l'UDC soutient.

Le Parti du Travail (PdT-POP) est en principe opposé à tout déclassement en zone agricole. «Nous sommes conscients du fait qu'on ne peut densifier n'importe où ni n'importe comment. La masse d'artefacts d'origine humaine est d'ores et déjà dangereusement surdimensionnée sur la Terre», explique son président, Alexander Eniline. Pour lui, «il importe de faire preuve d'une indispensable sobriété en matière de construction d'infrastructures». Toutefois, dans ce cas précis, les équipements publics prévus et jugés indispensables sur le site ont fait pencher la balance. Il faut dire que la construction de milliers de logements est prévue prochainement à Bernex. «Si les équipements publics ne suivent pas, ce serait extrêmement problématique. Les nouveaux bâtiments scolaires sont tout aussi nécessaires. Le DIP en manque déjà dramatiquement», souligne M. Eniline pour qui il serait «irresponsable» de bloquer la construction. «Si ce projet-là devait être refusé, en mettre un autre en œuvre prendrait beaucoup trop de temps», s'inquiète-t-il.

Pour le comité unitaire «Oui au projet Saint-Mathieu», au sein duquel sont réunis, notamment, le PS, les Verts, le PLR, le PDC et le Mouvement des citoyens genevois (MCG), le projet permettra d'articuler le développement du canton avec le réseau des transports publics et avec la création d'équipements publics, «sans lesquels une vie de quartier est impossible». Ainsi des écoles, des crèches ou encore des équipements sociaux, culturels et sportifs. La commune de Bernex prévoit à cet égard de réaliser un équipement socio-culturel, une école de musique et une salle omnisport. «Avec un *oui*, c'est un projet d'avenir pour nos jeunes qui se dessine!», estime le comité pour qui le projet a également l'avantage d'être respectueux de l'environnement. «L'aménagement d'un P+R définitif à cet endroit permettra également d'améliorer le transfert modal de la route au tram en participant ainsi au désengorgement des accès au centre-ville», conclu-t-il. ■

Jorge Simao

Le CHUV en grève le 23 juin?

«En octobre dernier, juste avant la deuxième vague de Covid, une AG du personnel avait demandé au Conseil d'Etat des négociations pour entre autres augmenter les effectifs, entamer un processus de revalorisation salariale de certaines fonctions et accorder une prime COVID en reconnaissance de la pénibilité et des risques pris par les différentes catégories de personnel», soulignait le syndicat SSP avant son assemblée générale du 25 mai. Pour l'heure, seule la prime Covid de 900 francs a été obtenue pour une partie du personnel des institutions publiques, parapubliques et privées qui ont été mobilisées par l'Etat. «C'est le moment de se battre pour que l'Etat engage du personnel: nous ne pouvons pas continuer à supporter ces conditions de travail et des crises sanitaires. Pour l'instant, la réponse du Conseil d'Etat et de la Direction des ressources humaines (DRH), c'est de demander à la DRH de faire un questionnaire pour savoir si les forces sont bien réparties dans le CHUV…», relevait encore le SSP Vaud. A l'issue de l'assemblée, une journée de grève a été agendée pour le 23 juin, une manifestation est prévue en soirée. «Le Conseil d'Etat a quatre milliards de francs de réserve financière: il est temps qu'il finance l'hôpital public pour que nous cessions de nous épuiser au travail!», assure le syndicat. ■

Réd.

Pour en finir avec les traitements inhumains

ASILE • Suite au rapport accablant d'Amnesty International mettant en lumière des atteintes aux droits humains dans les Centres fédéraux pour requérants d'asile, le Secrétariat d'Etat aux migrations peine à trouver des solutions.

«Que les requérants d'asile soient traités comme des êtres humains»: Amnesty International ne demande pas la lune en conclusion de son rapport sur les violations des droits humains dans les centres pour réfugié.es en Suisse.

Le rapport est accablant: il dénonce des pratiques dont les pires «pourraient être assimilées à de la torture»: des coups, des contraintes physiques provoquant l'étouffement (et dans un cas, une crise d'épilepsie), l'utilisation de spray au poivre, l'enfermement dans un container - un requérant y a été victime d'une crise d'hypothermie, et a dû être hospitalisé... Les requérants victimes de ces pratiques, dont des mineurs non accompagnés, renoncent le plus souvent à les dénoncer - encore faudrait-il qu'ils sachent à qui les dénoncer... -, de peur de faire l'objet d'une décision de renvoi. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) avait déjà été contraint, par de précédentes révélations sur les pratiques dénoncées par Amnesty, de suspendre quatorze agents de sécurité sévissant dans les centres de rétention de requérants d'asile, dont huit dans le centre neuchâtelois de Boudry. Ces agents avaient eux-mêmes rédigé les «rapports d'incidents» sur les faits et alourdi ceux reprochés aux requérants. Ceci pour justifier les violences exercées contre eux, et être couverts par leur hiérarchie. Rappelons que chaque année, plus d'un millier d'incidents sont enregistrés dans les quatorze centres fédéraux de rétention de requérants d'asile, où sont affectés 350 agents de sécurité.

Le SEM a ouvert des procédures pénales, chargé l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer d'enquêter sur des cas d'usage excessif de la force, veut revoir le recrutement et la formation du personnel de sécurité et créer un bureau externe chargé de recueillir les plaintes des requérants. C'est un petit pas dans la bonne direction, mais un pas insuffisant. Il conviendrait d'en faire un autre: renoncer à sous-traiter à des privés la gestion des centres fédéraux de rétention des requérants d'asile. Des centres qu'il faudrait d'ailleurs fermer purement et simplement. Et, comme le demande Amnesty, «prendre des mesures pour prévenir les mauvais traitements, éliminer le racisme et protéger les droits des personnes» dans ces centres. Le Secrétariat d'Etat aux migrations répond que «les éventuelles défaillances sont continuellement corrigées» (il vaudrait toutefois mieux les prévenir qu'attendre qu'elles se produisent pour les «corriger»), mais refuse d'être placé sur le même plan que la Biélorussie ou la Libye. Il nie que «des douleurs ou des souffrances seraient délibérément infligées aux requérants d'asile afin de leur extorquer des informations ou de les punis», ce qui serait effectivement de la torture.

Nous sommes bien plus européens que nous feignons de le croire

Mais ce faisant, et ce niant, il ne répond pas vraiment aux dénonciations de maltraitances... comme s'il admettait qu'il était inévitable qu'elles puissent se produire... et sans doute d'autant plus inévitable que la gestion de ces centres est sous-traitée à des entreprises privées.

La Confédération sous-traite donc à des entreprises privées la gestion de ses centres d'asile. La multinationale zurichoise ORS en gère trois, à Vallorbe, Bâle et Chiasso, ainsi que le centre d'hébergement de Perreux, à Neuchâtel. Elle est contrôlée par un fonds d'investissement londonien, qui n'a d'intérêt que dans le profit qu'il peut tirer des centres pour requérants d'asile (et donc la sous-enchère qu'elle pratique pour obtenir des marchés, au détriment de la qualité de ses services). Dès lors, on ne s'étonnera pas que plusieurs associations de défense des droits des requérants dénoncent les pratiques «déplorables» de la multinationale et de ses agents.

Cette sous-traitance à des privés de la rétention des immigrants en Suisse s'ajoute à la sous-traitance par l'Union Européenne de leur stockage aux frontières de l'Europe par des pays candidats à l'adhésion. Le Pacte européen sur la migration prévoit explicitement leur détention dans des centres aux frontières de l'Europe et hors de la juridiction de l'UE. Quand les gardes-frontières européens de Frontex n'ont pas réussi à les intercepter en mer et à les repousser, et qu'ils arrivent vivants en Europe, ils y sont aussi détenus dans des camps. Visitant celui de Moria à Lesbos, le Pape a dit qu'il lui rappelait les camps de concentration: entassement des réfugiés, insalubrité, mauvaise nourriture, manque d'eau, gale, covid et violences. A Pâques, l'année dernière, les Eglises, les ONG et les syndicats lançaient au Conseil fédéral un appel, soutenu par 60'000 personnes, pour qu'il agisse en faveur de l'évacuation de Moria et accueille en Suisse une partie de ses internés. Cet appel n'a reçu aucune réponse. Les centres suisses de rétention des requérants d'asile ne sont certes pas le camp de Moria. Et le camp de Moria n'est pas celui de Dachau. Qui n'était pas celui de Treblinka. Mais la politique suisse d'asile ressemble déjà à celle de l'Union Européenne comme une goutte d'eau croupie à une autre: le bacille de la xénophobie y frétille à son aise, quand ce n'est pas celui du racisme. Nous sommes bien plus européens que nous feignons de le croire. Mais nous le sommes pour le pire de l'Union Européenne: sa paranoïa migratoire. ■

Pascal Holenweg

Adapté par la rédaction.
Paru sur https://causetoujours.blog.tdg.ch

Devant le centre d'enregistremen de Bâle géré par une multinationale zurichoise aux méthodes disputées. Renate Buser

«Egalité salariale: concrétisons!»

JURA • L'initiative populaire sur l'égalité salariale est soumise au vote.

«En 2017, lors du lancement de l'initiative, le Jura se trouvait dans le peloton de tête des cantons concernant l'inégalité salariale avec des différences pouvant aller jusqu'à 23% sans aucune justification», explique le comité d'initiative, emmené par le syndicat Unia Transjurane. Le texte au vote le 13 juin demande une modification de la loi cantonale portant introduction à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, «dans le sens de l'instauration de mesures permettant la concrétisation effective du principe d'égalité en matière de salaires». Le parlement et le gouvernement sont favorables à l'initiative. Dans la brochure de vote, l'exécutif précise que sa marge de manœuvre reste limitée par le droit supérieur. Il entend cependant conduire cinq actions, notamment permettre à un organisme agréé de mener des analyses d'égalité salariale dans les entreprises de 50 travailleur.euse.s (contre 100 au niveau suisse) ou conduire une modification de la loi sur les subventions. Celle-ci obligera tout bénéficiaire d'une aide financière versée sur cette base à respecter l'égalité salariale entre femmes et hommes s'il emploie du personnel. ■

Réd.

Accord-cadre: Ouf de soulagement syndical

L'abandon de l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne a été salué par les syndicats, notamment par l'Union syndicale suisse. Dans un papier de position de septembre 2020, la faîtièr avait montré comment cet accord pouvait menacer les mesures d'accompagnement pour les salaires et les emplois. «Formant une constellation défavorable, la Commission européenne, la Cour de justice de l'UE (CJUE) et certains pays ont empêché jusqu'ici une protection efficace des travailleuses et travailleurs détachés et ont favorisé la sous-enchère et la pression sur les salaires. L'UE a fait - et fait encore - de petites avancées,mais le niveau de protection est encore bien loin des mesures d'accompagnement suisses. Un constat que confirme d'ailleurs la Confédération européenne des syndicats (CES)», relevait la faîtière. «Les décisions de la CJUE des dernières années en matière de droit du travail, même les plus récentes,laissent transparaître le schéma suivant: pour le droit individuel du travail, la Cour s'est assez souvent prononcée en faveur des salarié.es (par ex.emple contre la discrimination de certain.es salarié.es). Le droit collectif du travail (conventions collectives, droit de grève etc.) en revanche a été été affaibli. Pourtant, c'est précisément le droit collectif du travail, avec ses conventions collectives,qui est indispensable pour assurer la protection des salaires et des conditions de travail», expliquait encore l'USS.

Tout en saluant cet abandon de l'accord-cadre, l'USS entend continuer à développer les accords bilatéraux et demande que le milliard de cohésion alloué par la Suisse à l'UE soit rapidement débloqué. Du côté patronal. l'Union suisse des arts et métiers (USAM) salue aussi la décision du Conseil fédéral. «Les points contestés et les lignes rouges pour les négociations sont les suivants: le rôle de la Cour de justice européenne dans le règlement des litiges, les mesures d'accompagnement pour la protection du marché du travail, la directive relative au droit des citoyens de l'Union, le régime des aides d'Etat et la clause «guillotine». Sur tous ces points, la Suisse devrait accepter une perte importante de souveraineté. Un tel résultat ne correspond pas à une négociation entre partenaires d'égal à égal et n'est pas en mesure de rallier une majorité devant le peuple», estime-t-elle. Pour sa part, c'est avec «effroi et consternation», que le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a accueilli la décision confédérale. ■

JDr

infos complémentaires sur: www.uss.ch/fileadmin/redaktion/docs/div/200923_USS-position_Accord_cadre.pdf

Tamedia tronçonne dans ses journaux bernois

SUISSE • Tamedia veut fusionner les rédactions de «Der Bund» et du «Berner Zeitung». Les journalistes sont vent debout contre le projet. Avec le soutien de Syndicom et Impressum.

Le 8 avril, Tamedia a annoncé que les journaux *Der Bund* et *Berner Zeitung* et leurs portails en ligne seront définitivement fusionnés à partir du 21 octobre. Ce qui mettra fin au «modèle bernois», soit un éditeur, deux titres, deux rédactions. Pour justifier sa décision, la direction de Tamedia (éditeur aussi de la *TdG*, *24Heures*, *Le Matin*, etc) parle de «synergies nécessaires», d'un «modèle tourné vers l'avenir» et d'une «équipe rédactionnelle puissante».

Face à ce passage en force, les rédactions ont mené une journée d'action et de protestation le 18 mai devant le bâtiment de la double rédaction à Berne. «Les deux titres seront conservés, mais ce ne sera qu'une feuille de vigne. Derrière, une seule équipe éditoriale fournira aux deux titres un contenu largement identique», a dénoncé le syndicat Impressum. «*Der Bund* et *Berner Zeitung* ne sont pas seulement deux titres, mais deux histoires, deux goûts, deux points de vue, chacun avec un public cible différent. Alors que le premier, en tant que journal urbain, est avant tout la voix de la ville fédérale, le second, avec ses rédactions régionales, couvre davantage l'ensemble du canton. Le canton de Berne a besoin des deux concepts dans leur diversité», a expliqué Markus Dütschler, président de la Commission du personnel du *Bund* et d'impressum Bern.

Dans un *Manifeste* publié antérieurement, les rédactions avaient rappelé que le projet patronal entraînerait une réduction d'environ un tiers (soit 20 postes à temps-plein) de la centaine de journalistes des deux titres. Et souligner aussi les bons chiffres financiers de l'éditeur. «On constate que durant l'année Corona 2020, la société mère TX Group a versé 37 millions de francs de dividendes à ses actionnaires. Elle a reçu des millions de dollars d'indemnités de chômage partiel de la part du gouvernement fédéral. Et au niveau de l'Ebitda, Tamedia a généré un bénéfice de 11 millions de francs en 2020», soulignait le texte, signé par plus de 1000 personnalités. Ce texte exigeait de réduire les licenciements et d'obtenir plus de transparence de la part des responsables de rédaction, ainsi qu'un bon plan social. «Avec la dégradation continue des prestations journalistiques, on peut se demander comment l'éditeur Pietro Supino pourra encore tenir sa promesse de maintenir le journalisme au centre du modèle d'affaires de Tamedia», a critiqué la responsable du secteur Médias de Syndicom, Stephanie Vonarburg. ■

JDr

La justice climatique et sociale manifeste

Vendredi dernier, près de 8000 personnes ont défilé dans les rues de Lausanne à l'occasion du mouvement dit de «Grève pour l'avenir». Dans la cité de Calvin, c'est sous un ciel menaçant que plus de 1500 Genevois.es ont battu le pavé pour demander l'instauration d'une justice climatique et sociale. Sur la place de Bel-Air, au pied d'un Crédit Suisse et d'une UBS aux façades solidement protégées par des policier.ères en tenue anti-émeute, la foule s'est arrêtée pour crier son intention de mettre ces institutions banquaires, qu'elle juge responsables du financement des énergies fossiles, «en PLS» (ou position latérale de sécurité). L'importante présence policière tranchait avec l'ambiance bonne enfant du cortège. Un gradé des forces de l'ordre, nous a confié le trouver «cordial». Une «cordialité» dont le contraste avec certains slogans était saisissant. En effet, arrivé.e.s sur le pont du Mont-Blanc les manifestant.e.s ont scandé qu'ils voyaient dans les «grèves, blocages et sabotages» la «solution». Des intentions somme toute assez peu «cordiales», et tout aussi peu mises en pratique. Bien que le mouvement ait une pratique politique totalement pacifique, son programme devient mois après mois plus virulent à l'égard des forces du capital.
Dans son «manifeste» distribué, on découvre sa volonté de faire de la santé un droit. «Nous voulons que toute la chaîne de la santé, de la recherche aux soins en passant par l'industrie pharmaceutique, relève du service public» peut-on y lire. Une volonté qui pourrait finir par bénéficier au parti qui porte cette revendication depuis si longtemps, le Parti du travail (PdT-POP).

Jorge Simao

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Françoise Brougher, l'héroïne antimachos de la Silicon Valley

Pour une fois, je vais vous raconter une histoire de sexisme qui finit bien! J'en ai entendu parler lors de la revue de la presse de France Inter, vendredi 21 mai, puis sur F5 le même jour. Mais, sauf erreur de ma part, les médias suisses n'ont pas traité le sujet.

«Françoise Brougher, dans le monde splendide de la Silicon Valley, s'est retrouvée héroïne de la cause des femmes», écrit Anais Moutot dans le magazine *Les Echos du week-end* (20.5). Françoise Brougher est française, de Marseille, que les hasards de la mondialisation, ont portée en Amérique, où elle a fondé une famille et pris la vague des «dot com», l'économie d'Internet, où elle a fait merveille chez Google et Square.

A Google, où elle a été nommée vice-présidente 18 mois après son arrivée, Françoise Brougher a dirigé 6000 personnes et fait grimper les ventes en ligne de 8 à 16 milliards de dollars en quatre ans. Chez Square, la pépite du paiement de Jack Dorsey, le patron de Twitter, elle a mené l'entreprise en Bourse en 2015, après avoir «accéléré la commercialisation et l'internationalisation, avec l'ouverture de plusieurs nouveaux marchés», raconte Naeem Ishaq, ex-directeur finance et stratégie de la fintech.

Forte de son expérience, cette Franco-Américaine, aujourd'hui âgée de 55 ans, était persuadée que le plafond de verre était brisé: son genre n'était pas un sujet.

En mars 2018, après avoir été courtisée pendant des semaines par Pinterest (site web américain lancé en 2010, mélangeant les concepts de réseautage social et de partage de photographies), elle accepte la place de numéro 2 qu'on lui offre: directrice opérationnelle d'un moteur de recherche d'images, qui veut muscler ses recettes et entrer en bourse. C'est son métier.

Mais là, quelque chose de subtil et violent se passe, un *boys club*, comme on dit là-bas: le PDG Ben Silberman prend des décisions en petit comité, avec quelques copains qui se ressemblent et lui ressemblent. Françoise ne peut pas en être, elle voudrait réveiller l'entreprise dans la transparence et la confrontation, dont elle a fait sa marque chez Google et Square. Mais ça ne passe pas, on la marginalise, on ne l'invite plus aux conseils d'administration, on lui dit qu'elle parle trop, qu'elle est trop agressive. Françoise découvre – elle n'y avait jamais pensé – ce que les féministes décrivent depuis longtemps: les biais de genre, ce que les boys reprochent aux femmes quand ils se sentent menacés. En avril 2020, Françoise Brougher est licenciée d'un coup de téléphone de Ben Silberman. «Ça a duré dix minutes. Il m'a dit que ça le rendait triste de faire ça à quelqu'un de si logique, mais que j'avais de mauvaises relations 'cross fonctionnelles'. Puis il m'a envoyée vers les RH comme si j'étais une stagiaire.»

Mais Françoise Brougher a des moyens – elle est devenue multimillionnaire – et connaît les codes. Elle prend un avocat, très cher, raconte ses mésaventures sur le blog Medium, deux cadres afro-américaines maltraitées chez Pinterest arrivent en renfort, un groupe d'actionnaires porte plainte contre le PDG... Alors, terrassé par l'opinion, Pinterest s'est soumis à un audit, a nommé des femmes de couleur dans son conseil d'administration, et a donné à Françoise Brougher 22 millions et demi de dollars, la somme la plus élevée accordée dans une affaire de discrimination. 10% de cette somme seront versés à des organisations militantes. Françoise Brougher parle aux *Echos*, ce qui est rare. D'habitude, les femmes *top gun* indemnisées se taisent, de peur que l'histoire de leur discrimination n'entache leur CV.

L'ex-directrice opérationnelle affirme qu'avoir dénoncé de multiples comportements sexistes dans l'entreprise est la cause de son licenciement. Elle explique avoir été mise à l'écart de réunions importantes, reçu plusieurs commentaires désobligeants et avoir été payée moins que ses pairs masculins. «Lorsque les hommes s'expriment, ils sont récompensés. Lorsque les femmes s'expriment, elles sont renvoyées», déclare-t-elle. Un comble pour une application dont 71% des utilisateurs.trices sont des femmes. Deux mois plus tôt, deux employées afro-américaines avaient déjà claqué la porte de l'entreprise pour des raisons similaires, auxquelles s'ajoutaient des remarques récurrentes liées à leur couleur de peau. Parallèlement, Pinterest doit répondre aux critiques de ses modérateurs, qui signalent un suivi psychologique minimal, alors qu'ils se battent pour retirer les images pédopornographiques de la plateforme.

«Quand Françoise est arrivée, on a pensé qu'elle allait régler les problèmes de culture de l'entreprise, où il y avait depuis longtemps des difficultés d'interaction entre équipes. J'étais déçue car rien ne s'est passé, mais en lisant son texte, j'ai compris qu'elle avait été bloquée à toutes les intersections», raconte Nichol Riccardello, spécialiste technique, qui a démissionné de Pinterest en octobre 2019.

«Je m'exprime parce que je veux participer au démantèlement des systèmes de préjugés sexistes qui punissent les femmes pour le leadership, récompensé chez les hommes, et qui entravent la capacité des dirigeantes à réussir», a-t-elle déclaré.

L'affaire a fait grand bruit dans la Silicon Valley, où les affaires de sexisme sont légion mais où les rares dirigeantes continuent de signer des accords confidentiels pour régler les litiges. Quant à elle, Sheryl Sandberg, directrice opérationnelle de *Facebook*, qui figure parmi les 50 femmes d'affaires les plus puissantes au monde d'après le magazine *Fortune*, auteure de *Lean In* (*En avant toutes*), exhorte les femmes à oser s'imposer.

La plupart des mâles ne supportent pas que des femmes s'immiscent sur leur terrain de jeu et font tout pour les en exclure. D'habitude, les femmes mobbées, depuis la base jusqu'au sommet de la hiérarchie, tombent malades, sont déplacées ou licenciées et se taisent, de peur que parler ne nuise à leur carrière. Il faut que cela cesse. Les femmes harcelées ou mobbées doivent révéler au grand jour des procédés d'un autre âge, injustes et illégaux. Elles doivent suivre l'exemple de #MeToo et dénoncer, dénoncer, dénoncer, jusqu'à ce que les femmes, les personnes de couleur, les LGBTQIA+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexeset asexuelles) et autres catégories discriminées puissent travailler en paix, dans le respect de la personnes humaine qu'iels représentent.

Huguette Junod

La «dé-conquête» de l'Amérique

AMÉRIQUE LATINE

Les zapatistes ont hissé les voiles et naviguent, prévoyant de débarquer à Vigo (Espagne), 529 ans après Colomb et sa «découverte». «La Traversée pour la vie» parcourt depuis le 2 mai la route inverse pour «déconquérir» l'Amérique et globaliser la solidarité.

Les zapatistes ont secoué l'opinion publique internationale le 1er janvier 1994, en occupant San Cristobal de las Casas (Etat du Chiapas, sud-est du Mexique), d'où fut lancée leur insurrection indigène. Ils.elles continuent à surprendre par leur *cosmovision*, leur interprétation du monde et luttes, leur langage et la réinvention de concepts comme ceux d'utopie et de solidarité internationale. Et désormais par cette traversée altermondialiste en sens inverse.

Odyssée solidaire et multiculturelle

Selon la légende maya, Ixchel, déesse de l'amour et de la fertilité, a dit: «De l'Orient est arrivée la mort et l'esclavage. Que demain vers l'orient naviguent la vie et la liberté, dans la parole de mes os et de mon sang», rappelait le sous-commandant Galeano – ndr: nouvelle identité de l'ancien porte-parole zapatiste de 1994 et des années suivantes, le sous-commandant Marcos –, dans l'un de ses textes récents, pour contextualiser le sens de ce voyage…

«A bord de la caravelle *La Montaña* (La Montagne), voyage le sous-commandant Moisés. Il est accompagné de quatre femmes, deux hommes et une personne transgenre («autre», selon le récit zapatiste), désigné.es par leurs pairs dans les communautés chiapanèques. Il s'agit de l'Escadron 421, référence à la diversité de genre de ses membres: 4, 2, 1. Il s'agit de Lupita, Ximena, Carolina, Yuli. Avec Bernal et Dario. Et Marijose, 39 ans, du peuple tojolabal de la zone forestière de la frontière. «Elle a été milicienne, promotrice de santé et d'éducation, ainsi que formatrice en éducation. Désignée comme la première zapatiste à débarquer, c'est avec elle que commencera l'invasion…», selon *La delegación marítima zapatista*, texte publié en avril 2021.

… Durant toute la traversée, ils. elles élaboreront des textes sur des textes sur cette aventure politico-internationaliste, unique dans l'histoire moderne[1]. Cette mission dans le Vieux Monde est aussi osée qu'exigeante: parcourir 30 pays «pour parler de nos histoires mutuelles, nos douleurs, nos rages, nos succès et nos échecs», explique le communiqué de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN), publié en avril 2021 et adressé aux peuples du monde. De l'Espagne à l'Ukraine et à la Russie, en passant notamment par le Portugal, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Hollande, la Suisse, la Belgique, la Turquie… Là où «jusqu'à maintenant nous avons reçu et accepté des invitations». Toujours dans l'idée de partager les expériences organisationnelles, communautaires, locales: tendre la main de l'autonomie zapatiste à la résistance sociale…»

En partance

En pensant à ses passagers, le capitaine Ludwig recommanda de partir le 2 mai dans l'après-midi, comme le rappelle le premier texte élaboré en mer. Il affirme que « la houle prévue pour le 3 allait faire souffrir les marins novices plus qu'il se doit». Le capitaine proposa donc d'avancer le départ d'un jour.

Le sous-commandant Moisés l'écouta avec attention et fut d'accord, poursuit le récit. «Alors que maintenant il est courant d'utiliser le mot *historique* pour n'importe quoi, c'est la première fois que le zapatisme réalise une chose programmée avant le moment annoncé (en général, nous traînons et démarrons en retard). Et donc, c'est quelque chose d'historique dans le zapatisme». Hormis le capitaine Ludwig (Allemagne), l'équipage est formé des professionnel.les: ses compatriotes Gabriela, Ete et Carl, ainsi qu'Edwin de Colombie.

Dans la seconde partie de ce premier texte *Sur la mer*, signé par Don Durito de Lacandona, personnage associé à l'époque au sous-commandant Marcos – l'un des fondateurs de l'EZLN et principale référence du mouvement –, apparaît le «récit envoyé par un être ressemblant extraordinairement à un scarabée, voyageant clandestinement sur *La Montaña*. Quelqu'un qui accompagne imaginairement la *Traversée*. «Plutôt que naviguer, *La Montaña* semble danser sur la mer. Comme dans un long baiser passionné, elle s'est détachée du port et dirigée vers son destin incertain, plein d'enjeux, de défis, de menaces et de contretemps».

Un arrêt à Cienfuegos (Cuba) fut nécessaire pour réparer une partie de ses voiles. «Pudique, *La Montaña* chercha un lieu sûr et discret pour raccommoder ses habits. Le vent doit apprendre que l'appétit et le désir se doivent d'être mutuels, sous peine d'être agression et non amour, tel est le nom qu'on leur donne». Réparée, l'embarcation reprit son chemin et sa mission… «Et ainsi navigue *La Montaña*, le vent la suit en promettant des petits matins. A l'Orient, l'attente croît et, avec elle, l'espérance».

Débarquement à venir

«Terre en vue!». Ce sera le cri de l'un des marins ou de l'Escadron 421 zapatiste qui sera lancé à l'aube vers la mi-juin, lorsque *La Montaña* s'approchera de la côte galicienne espagnole. La fin de la traversée, mais pas celle de l'aventure solidaire. Et rien n'est laissé au hasard dans cette originale entreprise de *dé-conquête*.

Lors de l'acte d'adieu aux membres de la délégation zapatiste en partance pour l'Europe. DR

Comme l'expliquent les zapatistes, «le premier pied à se poser sur le sol européen (bien sûr, si on nous laisse débarquer) ne sera pas celui d'un homme, ni d'une femme. Ce sera celui d'un.e autre: Marijose».

«En descendant à terre, Marijose criera:«'Rendez-vous, hétéros patriarcaux au visage pâle qui persécutent ce qui est différent!'... Non, c'est une blague, explique un texte du sous-commandant Galeano. En fait, Mariajose dira d'une voix solennelle: «Au nom des femmes, des enfants, des hommes, des ancien.nes et, bien sûr, des autres zapatistes, je déclare que le nom de cette terre, que ses habitant·es appellent aujourd'hui 'Europe', s'appellera désormais: *SLUMIL K'AJXEMK'OP*, ce qui signifie "Terre insoumise', ou 'Terre qui ne se résigne pas, qui ne défaille pas'. Et c'est ainsi qu'elle sera connue des habitant.es et des étrangers et étrangères, tant qu'il y aura ici quelqu'un qui n'abandonnera pas, qui ne se vendra pas et qui ne capitulera pas».

Si nous ne pouvons pas débarquer, «que ce soit à cause de la Covid, des autorités de migration, de la discrimination pure et simple, du chauvinisme, ou d'une erreur sur le port d'arrivée ou d'une autre emmerde, nous sommes préparé.es», écrivait le sous-commandant Galeano dans son texte *La Route d'Ixche*. Dans ce cas, «nous sommes prêt.es à attendre là-bas et nous déploierons, face aux côtes européennes, une grande banderole disant: 'Réveillez-vous!'. Nous attendrons de voir si quelqu'un.e lit le message et encore un peu plus longtemps pour voir si, effectivement, il ou elle se réveille; et encore un peu plus pour voir s'il ou elle fait quelque chose», écrit le dirigeant zapatiste.

Si l'Europe ne veut ou ne peut pas, alors, prévoyante, la délégation emmène avec elle quatre cayucos (petites pirogues) pour prendre le chemin du retour. «Bien sûr, cela prendra un peu de temps avant d'entrevoir à nouveau les rivages de la maison d'Ixchel», explique-t-il.

Origines mayas

Pour la direction zapatiste, le nombre de cayucos n'est pas un hasard. Ils représentent quatre étapes «de notre être en tant que zapatistes que nous sommes». Il explique:

«Notre culture comme peuple originaire de racine maya. C'est le cayuco le plus grand et dans lequel on peut ranger les trois autres. C'est un hommage à nos ancêtres. L'étape de la clandestinité et de l'isolement. C'est le cayuco qui suit en taille, et il est un hommage à ceux qui sont tombés depuis le premier janvier 1994. L'étape de l'autonomie. C'est le troisième en taille, du plus grand au plus petit, et il est un hommage à nos peuples, régions et zones qui, en résistance et rébellion, ont construit et construisent l'autonomie zapatiste. L'étape de l'enfance zapatiste. C'est le cayuco le plus petit qu'ont décoré et peint les enfants zapatistes avec les figures et les couleurs qui leur sont passées par la tête».

Si tout va bien et que les voyageurs et voyageuses de *La Montaña* réussissent à débarquer et à «embrasser avec la parole ceux qui luttent, résistent et se rebellent là-bas, alors il y aura la fête, des danses, des chansons, et cumbias et déhanchés feront frémir les sols et les ciels éloignés les uns des autres». Et des deux côtés de l'océan, un court message «inondera tout le spectre électro-magnétique, le cyberespace et un écho résonnera dans les cœurs: l'invasion a commencé. Et peut-être, seulement peut-être,Ixchel, déesse lune, sera alors luminaire sur notre chemin et, comme en ce petit matin, lumière et destin», conclut le récit zapatiste.[2]

Le chapitre européen de la *Traversée pour la vie* est en cours. Dans l'esprit de ses promoteurs, l'objectif est de partager successivement avec tous les continents. Dans un monde unique, où la pandémie révèle les interdépendances profondes de la mondialisation, ce cri zapatiste pour réinventer la solidarité à partir des résistances locales acquiert une dimension significative. C'est un retour aux racines même du soulèvement du 1er janvier 1994. Avec la force du vernaculaire, l'expérience de l'autonomie construite en 27 ans et le pari d'un autre monde possible, un monde où tous les mondes ont leur place. ■

Sergio Ferrari

Traduction de l'espagnol: Hans-Peter Renk

1 http://enlacezapatista.ezln.org.mx/2021/04/12/camino-a-europa

2 Les textes zapatistes peuvent être consultés (avec leur traduction française) sur le site: http://enlacezapatista.ezln.org.mx

Gauchebdo a besoin de votre soutien !

CCP: 12-9325-6

Les dessous de la crise migratoire

MIGRATION • Une décision européenne pourrait annuler l'accord de pêche incluant les eaux du Sahara occidental. Il y a aussi le désir de Rabat d'avoir plus de ressources pour contrôler les frontières de l'UE. Voici deux clés pour comprendre la récente crise de Ceuta.

«La prochaine crise avec le Maroc a une date: le début de l'été», titrait *El Confidencial* en mars dernier. Il n'a pas fallu attendre si longtemps, suite à la tentative d'entrée de 8000 migrants à la frontière de Ceuta la semaine dernière. «Nous n'accepterons pas le moindre chantage», a déclaré le 20 mai la ministre de la Défense, Margarita Robles. La raison officielle de cette crise, liée à l'admission du chef du Front Polisario, Brahim Ghali, 71 ans, à l'hôpital de Logroño après avoir été infecté par le covid-19, n'est que le déclencheur de conflits et d'intérêts de longue date.

Accord de pêche controversé

Cet article d'*El Confidencial* l'avait déjà anticipé: en mars 2021, la Cour de justice de l'UE (CJUE) a commencé à étudier la légalité de l'accord de partenariat et de pêche entre le Maroc et l'Union européenne, un texte incluant un territoire qui, selon l'ONU, n'appartient pas au Maroc: le Sahara occidental. Une possible annulation de l'accord de pêche avec le Maroc et un soutien européen aux thèses du Front Polisario sont l'un des dessous de la crise de Ceuta.

En janvier 2019, Bruxelles et Rabat ont renouvelé et étendu l'accord bilatéral par lequel 128 navires européens, dont 90 espagnols, pourront pêcher dans les zones de pêche appartenant au territoire du Sahara occidental. Et ce malgré une précédente décision de la CJUE en décembre 2016 indiquant que les produits du Sahara occidental ne pouvaient pas entrer dans les accords commerciaux entre Bruxelles et Rabat, le Maroc n'ayant aucune juridiction sur le territoire sahraoui. Bruxelles a poursuivi l'accord, arguant qu'il bénéficiait d'un large soutien dans le territoire sahraoui.

Intérêts marocains prépondérants

Toutefois, c'est le Front Polisario lui-même qui a porté le nouvel accord de pêche devant les tribunaux, arguant que le pacte «favorise les politiques d'occupation militaire marocaine». Le Polisario a affirmé que l'UE et le Maroc n'ont aucune compétence «pour conclure des accords qui affectent un territoire non autonome en attente de décolonisation». L'accord de pêche signé avec l'Europe autorise ses navires à pêcher jusqu'à 100'000 tonnes à partir de la quatrième année de validité. En contrepartie, Bruxelles doit payer 52 millions d'euros par an à Rabat pour l'utilisation de ses eaux et de celles du Sahara Occidental.

Un jugement favorable au Front Polisario dans la CJUE serait un coup dur pour les intérêts et les affaires du Maroc au Sahara Occidental, qui reçoit aussi une importante source de financement par l'exploitation des phosphates, du sable, du sel et autres minéraux, comme le dénonce l'organisation Western Sahara Resource Watch.

Il s'agirait également d'un revers pour la position diplomatique du Maroc, au milieu d'un nouvel épisode de désaccord avec le Front Polisario, après l'intensification des affrontements et de la répression dans les territoires occupés au début de cette année. La tension n'est pas seulement avec l'Espagne. En mai dernier, Rabat a rappelé son ambassadeur en Allemagne pour des consultations et exige toujours plus que Bruxelles suive la voie des Etats-Unis. Ces derniers ont avalisé les revendications marocaines sur le territoire sahraoui dans l'une des dernières actions de Donald Trump.

Contenir les routes migratoires

Une deuxième hypothèse fait état de ce que le journaliste Enric Juliana appelle un «Plan Turquie 2». Soit «un plus grand soutien européen pour contenir les routes migratoires, puisque les routes turques et libyennes sont bloquées». Périodiquement, le Maroc a utilisé cette clé des routes migratoires comme une forme de pression pour obtenir plus d'aide de l'Union européenne ou pour d'autres questions liées à la politique interne, comme dans le cas du conflit du Sahara occidental.

La pandémie, le confinement et l'effondrement du tourisme ont accru les niveaux de pauvreté et d'inégalité dans le royaume alaouite, en particulier dans les régions les plus touchées par la fermeture des frontières. La situation économique de la population a été durement impactée par les quatre mois d'enfermement. Mais aussi par la suspension du portage décidée par le Maroc, dans une stratégie visant à contenir la contrebande. Cela a laissé des milliers de chômeurs des deux côtés de la barrière, sans autre moyen de gagner leur vie. Lorsque le Maroc a décidé la semaine dernière de desserrer le bouchon de la frontière pour faire pression sur l'Espagne et l'Europe, des milliers de personnes étaient prêtes à braver un avenir incertain. ■

Martin Cuneo

Paru dans *El Salto*, adapté par la rédaction

A l'occasion d'une manifestation de solidarités avec les migrants. Albar Arrraitz

Un nouveau putsch qui ne dit pas son nom

MALI • La junte au pouvoir depuis le mois d'août 2020 s'est de facto débarrassée, lundi soir, du président et du premier ministre de transition. Le pays demeure paralysé par une grève générale.

Jusqu'où ira la descente aux enfers de l'Etat malien? L'homme fort à Bamako, le colonel Assimi Goïta, a indiqué, mardi, avoir déchargé de leurs prérogatives le président et le premier ministre, eux-mêmes arrêtés la veille par les militaires (libérés depuis ndlr). Dans une déclaration lue à la télévision publique par un collaborateur en uniforme, la junte assure néanmoins que «le processus de transition suivra son cours normal et que les élections prévues se tiendront courant 2022».

A l'origine de ce nouveau coup de force (ressemblant à s'y méprendre au putsch qui avait renversé le président démocratiquement élu, Ibrahim Boubacar Keïta au mois d'août 2020), la composition du nouveau gouvernement, lequel a irrité les colonels auteurs de ce même coup d'Etat. Malgré le maintien de militaires aux postes clés, deux figures de l'armée ont effectivement été écartées des portefeuilles primordiaux de la Défense et de la Sécurité. Le Mali, déjà plombé par une grève générale qui paralyse l'administration et le secteur bancaire et qui est censée se prolonger au moins jusqu'à la fin de la semaine, risque de voir s'accentuer son isolement international, alors que l'Etat recherche désespérément des pistes de financement pour acheter un semblant de paix sociale et gagner du temps.

Insurrection touareg et islamiste

La mission des Nations Unies à Bamako, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Union africaine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Union européenne ont «condamné fermement la tentative de coup de force».

Goodluck Jonathan, l'ancien président nigérian reconverti en médiateur des Etats ouest-africains, était attendu mardi à Bamako, alors que le Mali se révèle un condensé des crises multiformes qui menacent la sécurité et la stabilité de l'ensemble des pays de la région. Depuis 2012, une insurrection touareg et islamiste a coupé le pays en deux, avant que l'intervention militaire française «Serval», décidée par François Hollande en janvier 2013, ne chasse les djihadistes des grandes villes du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal), tout en remettant en selle une classe politique autant corrompue que totalement discréditée aux yeux de la population. Déchiré par la guerre et laminé par les conséquences de la pandémie sanitaire, le tissu social n'en finit plus de se désagréger. Un phénomène à l'œuvre au Mali, au Burkina Faso, au Niger, soit dans les trois pays concernés par l'opération «Barkhane», pilotée par la France, mais également en Guinée, au Sénégal ou encore en Côte d'Ivoire.

Le 24 mars 2020, une note confidentielle diffusée par le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (Caps) du Quai d'Orsay, et baptisée «L'effet pangolin», alertait sur le Covid-19 et ses «deux dimensions économiques, spécifiques sur le continent»: «En Afrique de l'Ouest, les mesures de confinement saperont l'équilibre fragile de l'informel, économie de survie quotidienne essentielle au maintien du contrat social. En Afrique centrale, le choc pourrait précipiter la crise finale de la rente pétrolière au Cameroun, au Gabon et au Congo-Brazzaville... Dans les deux cas, cela pourrait constituer le facteur économique déclencheur des processus de transition politique.» Avant de lister les acteurs susceptibles de prendre la relève face à la «faillite des gouvernants», soit les représentants de la diaspora, les artistes, les hommes d'affaires et, surtout, les religieux. Au Mali, ce sont bien ces derniers qui demeurent en embuscade, à l'image de l'influent imam salafiste Mahmoud Dicko, même si la junte au pouvoir n'a pas encore dit son dernier mot. ■

Marc de Miramon

Paru dans *L'Humanité*

Junge Welt en appelle à la liberté de la presse

ALLEMAGNE • Le journal de gauche marxiste Junge Welt lance un appel international contre la politique de surveillance de la part des services de renseignement nationaux.

Depuis 2004, ce journal fondé en 1957 à Berlin-Est, figure régulièrement dans le rapport fédéral sur la protection de la constitution au chapitre «extrémisme de gauche», où il est classé comme un «groupement» qui poursuivrait des «objectifs anticonstitutionnels». Dans une lettre ouverte adressée à tous les groupes parlementaires du Bundestag à la mi-mars 2021, la rédaction, l'éditeur et la coopérative se sont plaints de cet empiètement drastique sur la liberté de la presse et la liberté d'opinion. Ils ont également souligné les «désavantages concurrentiels considérables» pour le journal. Ainsi, la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn, diverses municipalités et stations de radio refusent de louer des espaces publicitaires, des bibliothèques bloquent l'accès en ligne au journal, et une imprimerie a refusé de produire une autre publication comportant une publicité pour *Junge Welt*. En réaction à leur lettre, le groupe parlementaire du parti Die Linke a demandé au gouvernement fédéral les raisons de cette surveillance par les services secrets. Celui-ci a finalement répondu, accusant notamment le journal… «de se référer souvent positivement (aux) maîtres communistes, surtout Lénine, Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Karl Marx et Friedrich Engels». «Le journal se déclare solidaire des pays communistes et socialistes tels que Cuba et soutient leur politique», s'est indigné Günther Krings, membre de la CDU au parlement, au nom du gouvernement. Outre un appel national et international, le journal marxiste entend répondre aux attaques en augmentant ses abonné.es. Une campagne pour gagner 1000 lecteurs et lectrices supplémentaires a été lancée. Pour l'heure, 290 ont répondu à l'appel. ■

JDr

Quand une épidémie mène à la folie collective

LIVRE • Le roman d'Andrzej Szczypiorski tire les leçons de la peste d'Arras au 15e siècle.

Ce roman polonais est basé sur des faits historiques. En 1458, à Arras, dans la Picardie qui était alors possession du duc de Bourgogne Philippe le Bon, la peste et la famine, du fait du blocus complet de la cité pour des raisons sanitaires, tuèrent un cinquième de la population. Trois ans plus tard, en 1461, éclata la fameuse «grande vauderie»[1] d'Arras: massacres de juifs, procès en sorcellerie ou pour hérésie, pillages, meurtres… La situation se calma au bout de trois semaines de folie collective.

L'auteur polonais Andrzej Szczypiorski en a tiré un roman. L'histoire nous est présentée par un narrateur, Jean, qui vient des Flandres et a vécu cet épisode à Arras. Retourné à Bruges, il raconte les faits aux gentilshommes de cette riche cité. L'auteur a réussi à reproduire en partie le langage de l'époque. Ainsi, les différentes phases du récit de Jean commencent par «Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen». Trois ans après l'épisode de la peste qui semble avoir aliéné les esprits, on assiste à un autodafé de livres, qui rappelle étrangement celui commis par les nazis en 1933. Puis survient un premier incident antijudaïque, qui va conduire au massacre: «la ville entière avait sombré dans la démence». Il faut trouver des «responsables» de la maladie, or les juifs sont considérés comme «les mercenaires du diable», eux qui «n'obéissent pas aux préceptes de la sainte Eglise». Les habitants ont été fanatisés par un moine dénommé Albert, un nouveau Savonarole devenu une sorte de gourou. La populace lui a donné un pouvoir absolu. Les crises de mysticisme se conjuguent avec la perte de toutes les valeurs morales. Un personnage garde cependant un esprit rationnel, David, fils bâtard de Philippe le Bon et évêque de Gand. Il ordonne notamment des mesures sanitaires singulièrement modernes. Après la fin des massacres, plutôt que de punir les coupables, il pardonnera à la ville et assurera aux juifs survivants sa protection.

On l'aura compris, l'épidémie survenue à Arras ne constitue, comme celle d'Oran dans *La Peste* de Camus, qu'un élément métaphorique. A travers ce récit historique, l'auteur dénonce à la fois l'irrationalisme, l'antisémitisme, ainsi que la lâcheté et la co-responsabilité des lettrés, Jean y compris, face au Mal.

Pour bien comprendre ce roman, il faut connaître son histoire. Andrzej Szczypiorski (1928-2000) a participé à la lutte antinazie dans les rangs de l'Armée populaire polonaise, d'obédience communiste. Jusqu'en 1968, il a mené la vie d'un intellectuel engagé dans la vie culturelle de son pays, en véritable apparatchik. Or, en cette année 1968, la Pologne connaît une vague de nationalisme antisémite. Pour Szczypiorski est venu le temps des remises en question. Il se rapproche des opposants au régime. *Messe pour la ville d'Arras* paraît en 1971, connaît un grand succès, mais s'attire de violentes critiques officielles. Plus tard, l'écrivain assumera d'importantes fonctions dans le syndicat libre Solidarnosc et connaîtra la prison. Il sera élu au Sénat en 1989, lors des premières élections libres.

Il faut donc lire son roman comme une critique de la politique antisémite du régime communiste polonais en 1968, mais aussi, plus généralement, comme une mise en garde contre les prophètes populistes et tous les régimes totalitaires. Le livre a été édité une première fois par Vladimir Dimitrijevic à L'Age d'Homme en 1987. S'il reparaît aujourd'hui, en pleine période de pandémie, ce n'est sans doute pas un hasard. Car toutes les époques semblables à celle que nous vivons présentent le risque de basculement dans l'irrationnel, le populisme, et différentes formes de démence collective. ■

Pierre Jeanneret

«Vauderie» est un terme désuet désignant des assemblées de vaudois du Piémont (du nom de Pierre Valdo), considérés comme sorciers et hérétiques et amenés à être brûlés vifs.

Andrzej Szczypiorski, *Messe pour la ville d'Arras*, Editions Noir sur Blanc, 2021, 167 p.

Médecin durant une épidémie à Rome au XVIIe siècle. LDD

Confrontation avec un double suicide familial

LIVRE • «Ces orages dans la tête» de Roland Jeanneret est à la fois un poignant témoignage et une analyse lucide de la dépression. Un hymne à la vie au-delà de sa fin brutale.

Le Dr Roland Jeanneret (aucun lien de parenté avec le soussigné) a été un généraliste respecté au Locle. Mais il a connu une épreuve terrible dont on ne sort pas indemne, et le lecteur non plus d'ailleurs: le suicide, à quelques années d'intervalle, de sa fille, puis celui de l'un de ses deux fils. Son livre courageux est d'abord un témoignage bouleversant, mais jamais larmoyant ni voyeuriste, et aussi une analyse aiguë du problème de la dépression, ainsi qu'un remarquable exercice d'introspection, qui fut pour l'auteur une catharsis nécessaire.

Mal-être existentiel

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première est consacrée à sa fille Céline. Dès l'adolescence, celle-ci éprouve un mal-être existentiel. Elle va rapidement verser dans l'alcoolisme. Partie en Alaska, elle y rencontre un bon compagnon de vie, qui ne la sauvera cependant pas, en 2010, du suicide par arme à feu, à l'âge de trente-sept ans. Les pages où il est question du voyage de la famille dans cet Etat septentrional, pour y recueillir les cendres de Céline, sont particulièrement tristes et belles, par le magnifique réseau de solidarité qui s'est mis en place.

Puis il est question de Luc. Il vit très mal son école de recrue sanitaire et ne rencontre que des commentaires goguenards de la part de ses supérieurs. Puis le jeune homme, devenu médecin lui aussi et passionné par son métier, sombre dans un état dépressif de plus en plus grave. En 2015, il finit par se jeter dans le vide, du haut des Roches-Voumard. Au terme de recherches angoissantes pour la famille, son corps est enfin retrouvé. Roland Jeanneret rend hommage à l'efficacité, au sens psychologique et à l'empathie de la police neuchâteloise. En revanche, il stigmatise la présence des «curieux, irrésistiblement attirés par l'odeur de la mort». A ce propos, on peut hélas parier que, si une exécution publique était annoncée à Genève sur la place de Plainpalais, ou à Lausanne sur la Riponne, des foules se déplaceraient pour assister au spectacle...

Mort volontaire en héritage?

Le troisième chapitre constitue une introspection particulièrement lucide de l'auteur et père, qui souffre lui aussi de phases dépressives, avec ce que cela peut comporter de sens de la responsabilité: ai-je transmis génétiquement ces tendances suicidaires à mes enfants? Il dit bien l'immense fatigue du dépressif, qui n'a «même plus la force de se lever». Sentiment de culpabilité, chute de l'estime de soi, mal-être si profond que le suicide peut apparaître comme une solution. Il analyse surtout, sans aucune complaisance envers lui-même, son attitude après la mort de sa fille. Il traverse alors alternativement des phases d'abattement et d'excitation extrême, d'hyperactivité fébrile et de cabotinage clownesque. Ces dernières mettent mal à l'aise son entourage.

Ce livre constitue, marginalement, un plaidoyer pour la belle profession de médecin généraliste. Mais il est aussi porteur d'une critique assez vive de la psychiatrie contemporaine, qui semble avoir oublié les bienfaits de la psychothérapie freudienne. Trop de psychiatres se contentent d'administrer des neuroleptiques, des sédatifs et des antidépresseurs, dont l'auteur ne conteste d'ailleurs pas l'efficacité dans certains cas (puisqu'ils ont pratiquement mis fin à l'enfermement des malades). Lui-même est pris en charge par une jeune psychothérapeute. Ses entretiens avec elle ne vont certes pas résoudre le problème. Comme le dit Roland Jeanneret, «on ne défait pas le nœud, mais on peut le desserrer.» Et, il faut le dire, son livre est aussi, au-delà de la souffrance, un hymne à la vie, qui continue notamment à travers les visages épanouis de ses petits-enfants. ■

Pierre Jeanneret

Roland Jeanneret, *Ces orages dans la tête*, Vevey, Editions de L'Aire, 2021, 267 p.

Lesbos, la honte de l'Europe

LIVRE • Entre récit de voyage et essai, Jean Ziegler nous emmène sur l'île de Lesbos. Par un texte accusateur, il nous confronte à des situations inhumaines se déroulant aux portes de l'Europe.

Cette île grecque située sur la mer Egée avait brièvement attiré la focale médiatique, en 2020, lorsque son camp de réfugié.es de Moria, le plus grand d'Europe. Il abritait des milliers d'hommes, femmes et enfants, avant d'être réduit en cendres par un incendie, dont l'origine reste inconnue[1]. Sur ce bout de terre, la beauté des paysages tranche avec les horreurs qui y ont cours. Ceci à en croire l'auteur, ancien Rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation et désormais Conseiller au Conseil des droits de l'homme onusien.

Calvaire sans fin

Ici, à quelques encablures de la Turquie, qu'un ferry relie à Mytilène la capitale de Lesbos pour 35€, des dizaines de malheureux.euses arrivent quotidiennement. Au péril de leur vie sur des zodiacs, contre 1000€ versés à des passeurs. Les personnes parvenant vivantes aux abords des plages grecques auront à faire face aux *push-backs*, des opérations d'interception violentes pratiqués par les navires des gardes-côtes turcs et grecs ainsi que de l'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes Frontex. Elles ont lieu jour et nuit et pour but de rejeter zodiacs, barques et rafiots dans les eaux territoriales turques, et ainsi empêcher les personnes à bord de déposer une demande d'asile en territoire européen.

Celles qui n'en mourront pas, que ce soit sous les coups de barres en fer, les tirs, de froid, épuisement ou noyade, finiront arrêtées. Mais leur souffrance n'a pas de fin. Dans le nouveau camp bâti (suite à la destruction de celui de Moria), sur un ancien site de l'armée grecque, où les personnes survivantes sont internées, les conditions de vie sont inhumaines. Il en va de même dans les camps de fortune construits au milieu des oliveraies de la région.

Répression multiforme

Autours des abris, solides pour certains, de bric et de broc pour d'autres, rats et serpents «colonisent les montagnes d'immondices». Par manque d'eau, ces prisonniers.ères ne sont pas en mesure d'assurer correctement leur hygiène. Ce qui entraîne la prolifération de parasites comme les poux ou le sarcopte responsable de la gale. Les repas distribués, en quantités insuffisantes, sont pour partie «immangeables», dégageant une odeur «nauséabonde». En hiver, la température est glaciale. Les toilettes en nombre insuffisant, ne sont pas éclairées et ne disposent pas de verrous. Les femmes en particulier y sont harcelées et violées pendant la nuit.

Après le calvaire d'une odyssée tragique ayant conduit ces réfugié.es à Lesbos, émaillée de tortures, extorsions et détentions arbitraires, le système administratif, qui devrait les sortir de là, s'avère déficient. Certaines personnes y étaient depuis deux ans au moment du voyage de M. Ziegler. Autant d'éléments parmi d'autres qui font de «Lesbos, la honte de l'Europe». ■

Jorge Simao

1 Certains indices feraient penser à une action de l'extrême droite.

J. Ziegler, *Lesbos, la honte de l'Europe*, Flammarion, 2020.

«Travailleuses volontaires» sous le Reich

LIVRE • Camille Fauroux, historienne des femmes issues des classes populaires au XXe siècle, explore les parcours de vie de certaines des 80'000 ouvrières françaises pour le Reich. L'ouvrage rend justice à une histoire oubliée du dernier conflit mondial.

Condamnées au silence et à la honte, ces travailleuses revivent dans la complexité de leurs motivations et actions. Pour exister au-delà des clichés stigmatisants. Avec *Produire la guerre, produire le genre. Des Françaises au travail dans l'Allemagne nationale-socialiste (1940-1945)*, la Française Camille Fauroux signe une belle étude pionnière au fil d'une histoire envisagée par le prisme tant du genre que du vécu. «Au fur et à mesure de ma recherche, je me suis rendu compte que si l'on avait oublié ces femmes, c'est aussi parce qu'elles avaient voulu se faire oublier. En essayant de les rencontrer, j'ai compris qu'elles avaient peur que cet aspect de leur existence ressurgisse. Le silence sur cet épisode était souvent un silence familial, dans lequel les autres membres pouvaient aussi insister pour qu'elles ne parlent pas», explique l'auteure en entretien. La chercheuse a découvert son sujet grâce à *La Douleur* signé Marguerite Duras. «Son récit contient quelques pages frappantes, dans lesquelles elle décrit l'accueil glacial qui est fait aux ouvrières rentrant d'Allemagne.»

Camille Fauroux défriche un sujet touchant à la mémoire collective et intime ainsi qu'à l'histoire passée sous silence d'ouvrières. Fotostudio Neukölln (Berlin)

Enquête

Pour ces femmes, il s'agit moins de silences que de secrets collectifs. Camille Fauroux mêle le récit de sa propre investigation à la manière de films d'Agnès Varda laissant voir la coulisse, l'atelier de l'écriture. Dans le passage du social au genre, il est nécessaire que l'un n'efface pas l'autre. L'auteure reste fidèle à cette leçon de Michelle Perrot, l'une des plus grandes historiennes contemporaines, pionnière en matière d'histoire des marges, des femmes dominées et du genre. Pour mémoire, l'emploi massif de travailleurs.euses étrangers.ères en Allemagne s'inscrit dans une planification visant à accroître la production de guerre sans porter atteinte à l'ordre familial national-socialiste.

Cette thèse, qui se lit comme une passionnante enquête écrite dans un style vivant et accessible, détaille les expériences des travailleuses civiles à partir notamment des archives des ouvrières françaises employées dans l'électro-industrie à Berlin. Elles vivent dans des camps de femmes gérés par les entreprises employeuses. Ces camps jouent un rôle essentiel dans la surveillance et le contrôle strict au travail et empêchent les familles de mener une vie commune. D'où des relations de couple précaires et tues.

Motivations économiques

Comment se mettre au service de l'Occupant? Les choix de ces ouvrières issues pour la plupart de milieux modestes reflètent «les dilemmes et les tensions qui affectent les classes populaires en France à l'époque», pose l'historienne. Forte des 1009 dossiers de travailleuses conservés à Caen par la Division des archives des victimes des conflits contemporains, Camille Fauroux avance plusieurs pistes. Au sein de leur recrutement officiel, on exige de ces travailleuses qu'elles abandonnent leur famille. Elles ne sont que des ouvrières de remplacement. Ceci afin que les femmes allemandes conjuguent au mieux leur investissement nécessaire au foyer et «une éventuelle participation à la production.»

Côtés travailleuses, l'Occupation et son lot de difficultés matérielles sont d'un poids conséquent dans la décision. Les pressions exercées sur elles sont multiples. Des chômeuses verraient leur allocation supprimée si elles refusent le recrutement. Des femmes appréhendées pour des délits et des détenues sont placées devant un dilemme cornélien: l'emprisonnement ou le départ, qui a un effet suspensif sur les poursuites judiciaires jusqu'à leur retour. Elles furent aussi recrutées par Les Allemands dans les camps d'internement de Jargeau près d'Orléans, condamnées sous le motif vague de «prostitution».

Pas collaborationnistes

Les rapports des mères à leurs enfants sont étroitement encadrés, devenant toujours plus problématiques au fil des revers allemands sur les fronts. Aux yeux de Camille Fauroux et d'études concordantes, pour l'immense majorité, «le départ n'est pas motivé par un idéal politique en faveur de la collaboration ou du national-socialisme.» La France est occupée, ses habitants travaillent pour la production de guerre allemande sur de nombreux plans et de multiples manières. En ce sens, «le travail en Allemagne peut apparaître comme un contrat de travail comme un autre.» S'ils répondent parfois à la pression parentale, ces engagements favorisent surtout des lignes de fractures et conflits au sein des familles et du voisinage.

Le monde d'après-guerre

A l'époque du rapatriement et de l'après-guerre (1945-1946), les travailleuses civiles sont victimes de représentations négatives relevant leur déloyauté politique et sexuelle. Relève, réquisition et Service du travail obligatoire (STO) n'ont pas concerné ces femmes. De fait, elles sont englobées par l'Etat sous une seule catégorie administrative, «les travailleuses volontaires». Ces éléments formeront les contours de leur silence et de leur prise de parole.

Il n'y eut que peu d'épuration à la Libération parmi ces femmes ayant travaillé pour l'Occupant. Les ouvrières qui rentrent d'Allemagne ne sont pour la plupart pas inquiétées par la justice de l'épuration car cela aurait conduit à juger trop de personnes. Et l'historienne de conclure: «C'est assurément un soulagement pour certaines, mais cela veut aussi dire qu'elles n'ont pu se défendre publiquement de ce qui leur était reproché. La décision de ne pas les juger est pour moi une étape importante dans la naissance du silence autour de leur expérience.» D'où l'effacement de ces travailleuses peu conformes au mythe d'une France majoritairement résistante prôné par l'Etat. ■

Bertrand Tappolet

Produire la guerre, produire le genre. Des Françaises au travail dans l'Allemagne nationale-socialiste (1940-1945), Editions EHESS, coll. «En temps et lieux», 2020, 306 p.

Voyage au coeur de sentiments révélateurs

LIVRE • Notre chroniqueur, Jean-Marie Meilland, sort un livre faisant une phénoménologie des sentiments et défendant une société «socialiste», la mieux à même de favoriser l'épanouissement des êtres sociaux.

C'est dans un passionnant voyage dans les sentiments – qui forment un substrat important de nos vies de tous les jours – que nous entraîne notre collaborateur avec son dernier ouvrage, *Le monde des sentiments*. En vrai philosophe, foin de recours aux substrats chimiques comme la sérotonine, l'adrénaline ou la dopamine pour expliquer ce monde foisonnant. Il fait plutôt sien le précepte du philosophe empiriste anglais David Hume. Ce dernier développait dans son *Traité de la nature humaine* (1739) une pensée morale sentimentaliste, selon laquelle nos jugements, notamment moraux, se baseraient non pas sur la raison, mais sur nos sentiments, nommés «impressions».

Pour point de départ à sa recherche, l'idée que le «fondement de notre existence, donc de nos sentiments, est la tendance à se maintenir dans l'être et si possible à le développer», dans le sillage de la notion de *conatus* (effort de persévérer dans son être) exposé par Spinoza dans son essai *L'Ethique*. Cette persévérance existentielle part de deux grands sentiments généraux et opposés, le désir (tendance à rechercher ce qui accroît notre être) et l'aversion – mouvement de retrait par rapport à ce qui nous nuit. Suit alors un compendium exhaustif de ce qui fait notre être interne, où chaque sentiment (joie, espoir, orgueil, tristesse, haine. etc) est patiemment décrit et illustré par des nombreuses citations issues d'oeuvres littéraires ou de chansons populaires, montrant la vaste et érudite culture de l'auteur. Le découragement est ainsi une tristesse diminuant l'être avec l'idée qu'en tout cas momentanément ce qu'il recherche n'est pas à sa portée et que les efforts pour l'obtenir ne serviront à rien.

Haro sur la société capitaliste consumériste

A l'issue de ce tour d'horizon des sentiments émanant du moi et de ceux qui sont plus sociaux (liés à un objet externe), s'ouvrent des grands chapitres de discussion et d'évaluation. La première à trait aux rapports entre morale et sentiments en distinguant ceux que l'on peut qualifier de bons de ceux que l'on peut caractériser de mauvais.

Après avoir montré que les sentiments varient en fonction des âges de la vie, l'auteur s'intéresse à leur valorisation dans différents types de société, exercice quelque peu périlleux si l'on veut éviter le schématisme: la traditionnelle, la féodale, la communiste, la capitaliste consumériste et la société socialiste idéale.

«Si l'on met les sentiments capitalistes en rapport avec l'égoïsme et l'amour de soi, il est clair que la société capitaliste a instauré la domination de l'égoïsme sur l'amour de soi: toute la dynamique capitaliste fondée sur la compétition entre individus pour maximiser les revenus financiers s'enracine en effet dans l'égoïsme, obéissance à son propre intérêt matériel, en excluant comme négative la préférence pour des objectifs désintéressés et des préoccupations qui ne sont pas matérialistes», tranche-t-il. Dans la foulée, il dénonce aussi les effets pervers des nouvelles technologies, notamment des téléphones portables, qui poussent à l'isolement et à l'individualisme, en excitant les désirs.

Pour Jean-Marie Meilland, la société qui favorisera l'émergence de bons sentiments est à chercher du côté d'une société socialiste encore à construire. «Une telle société ne place au premier plan ni la conquête du pouvoir ni l'enrichissement, mais pour tous l'épanouissement humain qui passe par une bonne qualité de vie impliquant beaucoup de temps libre et la possibilité d'accéder à la culture et à la spiritualité», estime-t-il. Conclusion globale: «Un premier avantage à favoriser les sentiments positifs est l'amélioration des chances de bonheur pour tous les êtres humains: vivre dans la tristesse et la haine revient à être malheureux, vivre dans la joie et l'amour accroît de beaucoup des chances de traverser avantageusement l'existence». En vrai moraliste, avec comme boussole son cher Vauvenargues (1715-1747), l'auteur éclaire un monde sentimental méconnu, en nous invitant à faire les bons choix et «à mieux nous connaître». ■

Joël Depommier

Jean-Marie Meilland, *Le monde des sentiments, sentiments et société, contribution pour une connaissance satisfaisante de l'être humain*, Edition Soleil blanc, 2021, 308 p.